VOYAGE LECTEUR EXCLUSIF

Terre & Nature
L'HEBDO ROMAND DE LA VIE AU VERT

AU FIL DES JARDINS ET CHATEAUX D'ECOSSE

DU DIMANCHE 12 AU MARDI 21 JUIN 2022
10 JOURS

AU TIGRE VANILLÉ
CREATION DE VOYAGES

Votre voyage en Ecosse

Des Highlands de l'Ouest aux côtes sauvages du Nord, l'Ecosse abrite des châteaux et des jardins enchanteurs : nous vous proposons de les découvrir au fil d'un voyage qui oscillera en permanence entre terre et mer, entre lacs et montagnes.

Vous vous rendrez ainsi dans des jardins emblématiques d'Ecosse comme le jardin royal d'Edimbourg, le jardin d'Arduaine, le jardin de Benmore et bien d'autres encore. Vous serez certainement surpris par l'exotisme de la flore écossaise qui s'est développée grâce à un microclimat tempéré créés par le Gulf Stream.

Mais la beauté des jardins écossais n'est pas leur seul attrait. Vous irez aussi à la visite des demeures et châteaux dans lesquels se trouvent ces jardins, qui permettent une plongée dans l'histoire de l'Ecosse

La découverte de l'Ecosse ne serait pas complète sans une incursion dans la région montagneuse des Highlands et de l'île de Skye avec son enchevêtrement de lochs noirs (lacs), côtes déchiquetées, de montagnes rugueuses et de landes mystiques.

Un voyage pour les amoureux de la nature, les passionnés de plantes et de jardins ou les voyageurs curieux.

Votre guide: Louis-Marie Blanchard

Grand voyageur et naturaliste passionné, Louis-Marie Blanchard possède une très grande connaissance des jardins d'Angleterre et d'Ecosse qu'il a parcourus à maintes reprises. Il s'intéresse autant aux arbres et aux plantes de ces jardins qu'à leur histoire et à celle de leurs propriétaires.

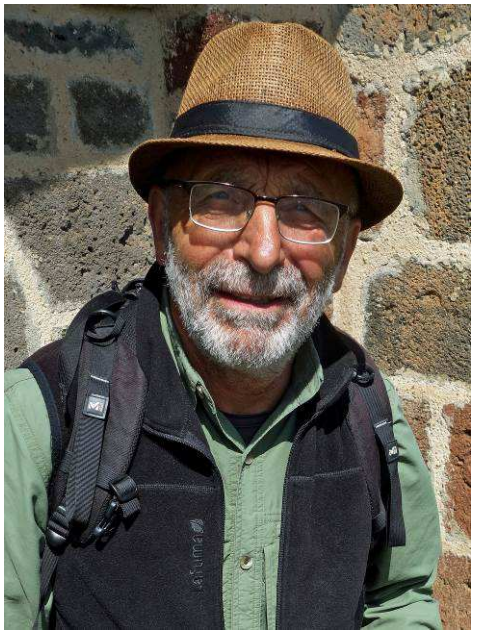

Louis-Marie Blanchard est également auteur de l'ouvrage « L'aventure des chasseurs de plantes » qui retrace les épopées de grands pépiniéristes et horticulteurs du XXème siècle qui acclimatèrent les plus beaux spécimens afin de les rendre accessibles aux amateurs de jardin, avides de nouveautés.

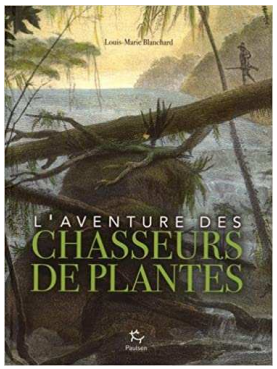

Carte

Jour par Jour

	Date	Itinéraire	Transport	Logement*	Repas
1	Dimanche 12.06.22	Genève - Edimbourg	Vol	Hotel Leonardo Haymarket	D
2	Lundi 13.06.22	Edimbourg - Perth		Ballathie House Hotel	B,D
3	Mardi 14.06.22	Perth – Aberdeen		Chester Hotel	B,D
4	Mercredi 15.06.22	Aberdeen - Inverness		Aultguish Inn	B,D
5	Jeudi 16.06.22	Inverness – Région île de Skye		Cluanie Inn	B,D
6	Vendredi 17.06.22	Ile de Skye		Cluanie Inn	B,D
7	Samedi 18.06.22	Région île de Skye - Arduaine		Crinan Hotel	B,D
8	Dimanche 19.06.22	Arduaine - Glasgow		Garfield House	B,D
9	Lundi 20.06.22	Glasgow		Garfield House	B, D
10	Mardi 21.06.22	Edimbourg - Genève	vol		B

* : ou hôtel similaire

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

PLAN DE VOL

Dimanche 12 juin 2022

Easyjet – EZY6906

Genève (10h50) > Edimbourgh (12h05)

Mardi 21 juin 2022

Easyjet – EZY6905

Edimbourg (10h45) > Genève (14h00)

PROGRAMME DETAILLE

Jour 1 : dimanche 12 juin 2022
Genève - Edimbourg

Dans la matinée, départ de Genève à destination d'Edimbourg. A votre arrivée, vous serez accueillis par votre guide et transférés à votre hôtel.

Repas libre et après-midi libre pour flâner dans les rues d'Edimbourg.

Nuit à l'hôtel Leonardo Haymarket (ou similaire).

Jour 2 : lundi 13 juin 2022
Edimbourg - Perth - Aberdeen

Vos visites commenceront par le Royal Botanic Garden, été créé en 1670 comme jardin de plantes médicinales. Il est un acteur important dans la recherche et dans la préservation de la biodiversité écossaise.

Niché dans un paysage de plus de 30 hectares, ce jardin est incontournable lorsque vous venez en Ecosse. Vous n'y trouverez pas moins de 15000 espèces originaires du monde entier avec notamment de la végétation chinoise, des palmiers tropicaux, des orchidées, et bien d'autres encore.

Vous prendrez la route en direction de Perth pour visiter le palais de Falkland, ancien palais des rois d'Ecosse, construit entre 1501 et 1541 par les rois James IV et James V. Il représente l'un des plus beaux exemples de l'architecture de la renaissance en Ecosse. Le palais est orné de tapisseries flamandes du XVIIème siècle, de plafonds peints raffinés et de meubles anciens.

Vous poursuivrez la visite par les jardins qui s'étendent sur trois hectares, conçus par l'architecte paysagiste Percy Cane qui les a redessinés dans les années 1940 dans le style « Arts and Crafts », considéré comme innovant à l'époque. Vous y trouverez une prairie de fleurs sauvages, des haies indigènes et des bulbes à fleurs printanières qui ont été plantées pour fournir nourriture et protection à divers insectes et petits mammifères.

Poursuite pour Perth pour rejoindre votre hôtel : l'hôtel Ballathie est situé dans un grand parc en fleurs, sur les bords de la rivière Tay. Ce manoir a été construit comme résidence de campagne durant les années 1880 dans un style « seigneurial écossais ».

Vous trouverez charme et sérénité dans cet établissement et profiterez d'une gastronomie mise à jour en fonction des saisons.

Nuit à l'hôtel Ballathie (ou similaire).

Jour 3 : mardi 14 juin 2022
Perth - Aberdeen

Votre journée commencera par la visite de Branklyn, un jardin de 2 hectares créé dans les années 1920, par Dorothy et John Renton, propriétaires des lieux. Ce petit jardin détient des spécimens intéressants provenant de Chine, du Tibet, du Bhoutan et de l'Himalaya.

Aujourd'hui, les jardiniers et botanistes du monde entier viennent admirer la collection exceptionnelle de ce jardin, en particulier les rhododendrons et les plantes de tourbières, des bouleaux, des conifères nains qui donnent l'impression d'un coteau himalayen. Il détient également plusieurs collections nationales de plantes, y compris des Meconopsis et des Cassiopées.

Poursuite en direction d'Aberdeen où vous séjournerez au Chester Hotel, un établissement de style moderne situé au cœur du quartier branché d'Aberdeen.

Nuit au Chester Hotel (ou similaire).

Jour 4 : mercredi 15 juin 2022
Aberdeen - Highlands

Après votre petit-déjeuner, vous prendrez la route en direction du château de Drum.

La visite du château de Drum vous plongera dans l'époque médiévale écossaise : avec 700 ans d'histoire, il s'agit de l'une des plus anciennes tours d'habitation d'Ecosse. Puis, vous vous promènerez dans le jardin de roses historique, ainsi que dans le parc où la forêt nommée Old Wood of Drum, abrite des chênes qui datent des années 1700.

Ensuite, après 10 minutes de trajet, vous atteindrez le château de Crathes.

Au milieu de collines vallonnées, le château de Crathes est un autre exemple de château médiéval écossais. Il fut construit au 16ème siècle par la famille Burnett qui en est restée propriétaire pendant plus de 400 ans.

Avec une superficie de 1,6 hectares, le jardin est divisé en huit sections qui allient formes, couleurs et senteurs variées. Des haies d'ifs datant de 1702 délimitent le jardin de l'étang. On y trouve également deux jardins à la française, des serres victoriennes de la fin du 19ème siècle ainsi qu'une roseraie.

Vous prendrez ensuite la direction d'Inverness pour un trajet d'environ 3h30 afin de rejoindre votre hôtel.

Nuit à l'hôtel Aultguish Inn (ou similaire).

Jour 5 : jeudi 16 juin 2022
Highland - Skye Island

Route en direction du jardin d'Inverewe, qui se situe à environ 1h30 de trajet, dans la région de Poolewe.

Le jardin d'Inverewe est connu pour la qualité des harmonies végétales créées dans des sous-bois.

Avec une superficie de 20 hectares et possédant une grande collection de plantes et fleurs exotiques, il comporte des espèces étonnantes qui ne devraient pas pousser ici mais qui prospèrent, aidées par les effets du Gulf-stream : des arbres préhistoriques tels que les pins Wollemi qui sont originaires d'un bosquet isolé d'Australie, aux rhododendrons de Chine, du Népal, et de l'Inde, des coquelicots de l'Himalaya et des eucalyptus de Tasmanie.

Si le temps le permet, vous ferez une halte à Torridon, considéré par beaucoup comme l'incarnation du paysage des North Highlands d'Écosse. Il s'agit d'une ancienne et envoûtante étendue sauvage d'eau et de roche. Les montagnes accidentées sont incroyablement anciennes - le grès torridonien qui forme la majeure partie des montagnes date de 750 millions d'années. Sur le côté ouest du domaine, le paysage vallonné et parsemé de lochs est encore plus ancien.

Après votre visite, vous prendrez la route en direction du Sud, dans la région de l'île de Skye.

Vous séjournerez à l'auberge Cluanie Inn, une auberge de montagne qui reflète le charme rustique unique des Highlands, avec des chambres de caractère, spacieuses et confortables.

Nuit au Cluanie Inn (ou similaire).

Jour 6 : vendredi 17 juin 2022
Skye Island

Visite de l'île de Skye durant une partie de la journée.

L'île de Skye est l'île écossaise la plus vaste et la plus septentrionale de l'archipel des Hébrides.

Elle va vous offrir des paysages des plus emblématiques des Highlands écossaisses. Vous pourrez admirer la plupart des attractions géologiques qu'offre cet endroit, en prenant la route en direction de points de vue, où vous pourrez marcher pour découvrir des endroits tels que the Old man of Storr, un rocher d'une cinquantaine de mètres, érigé à la verticale à flanc de montagne. Ce monolithe fait penser à une tête d'homme et sert de repère aux marins depuis plusieurs siècles. Vous pouvez aussi aller voir le Quiraing et sa chaine de montagnes offrant une vue panorama sur la baie de Staffin.

L'île de Skye est connue pour ses paysages sauvages, mais aussi pour sa faune, dont l'aigle royal, le cerf élaphe et la loutre. Des mammifères marins y séjournent aussi, tels les phoques et les dauphins qui peuvent être aperçus depuis la côte. L'île regorge d'histoire, entre sites préhistoriques et châteaux majestueux.

Après votre visite, vous prendrez la route pour aller visiter la distillerie Talisker fondée en 1830 et qui produit un single malt whisky.

Après une longue journée, retour à votre hôtel.

Nuit au Cluanie Inn (ou similaire).

Jour 7 : samedi 18 juin 2022
Skye Island - Oban - Arduaine

Poursuite vers le Sud. Sur notre route nous traverserons l'impressionnant géoparc de Lochaber, dans les Highland. Cette vallée et les imposantes montagnes de Glen Coe ont été sculptées il y a des siècles par des épisodes volcaniques suivis de périodes glaciaires. Le petit village de Glencoe est situé entre les rives du Loch Leven et l'embouchure du célèbre vallon, ce qui en fait le point de départ idéal pour les randonneurs.

Route en direction d'Oban pour visiter le jardin d'Arduaine, situé sur un promontoire rocheux et bénéficiant de l'influence du Gulf Stream. Le jardin abrite une collection renommée de rhododendrons, d'azalées et de magnolias.

Vous pourrez y découvrir des coquelicots bleus tibétains, des myosotis de l'île de Chatham, et des lys géants de l'Himalaya. Ainsi que des fougères arborescentes et des palmiers qui ajoutent de l'exotisme.

Nuit à l'hôtel Crinan Hotel (ou similaire).

Jour 8 : dimanche 19 juin 2022
Arduaine - Glasgow

Dans la matinée, vous prendrez la route pour votre première visite ; le jardin de Crarae.

Le jardin de Crarae a été créé en 1927 par Lady Grace Capbell, qui est la tante de Reginald Farrer, un intrépide chasseur de plantes, qui a acheté des arbres et des arbustes de Chine, du Népal et du Tibet. Le jardin abrite une collection

d'arbres incroyablement variée, représentant l'écosystème himalayen. Vous y trouverez des rhododendrons, des azalées, des eucalyptus et des conifères.

Les eaux scintillantes de la rivière « Crarae Burn » forment un cadre naturel composé de gorges rocheuses, de ponts en bois et de bosquets d'érables, de bouleaux et de conifères, se mélangeant à des gerbes de fleurs.

Après votre visite, vous prendrez la direction du jardin botanique de Benmore.

Le jardin botanique de Benmore s'étend sur 120 hectares comprenant une collection de plantes de renommée mondiale, de l'Orient et de l'Himalaya à l'Amérique du Nord et du Sud, incluant plus de 300 espèces de rhododendrons. Une allée majestueuse de séquoias de plus de 150 ans borde l'entrée du parc.

Les plus sportifs, sauront grimper à plus de 137 mètres sur un point de vue pour profiter d'un panorama sur le Loch sacré et les montagnes environnantes. Sur le chemin du retour vous pourrez découvrir des pavillons traditionnels bhoutanais et chiliens.

Route vers Glasgow, pour votre hôtel où vous séjournerez les deux prochaines nuitées.

Nuit à l'hôtel Garfield House (ou similaire).

Jour 9 : lundi 20 juin 2022
Environs de Glasgow

Dans la matinée, vous prendrez la route en direction de Hill House, une propriété pour le moins atypique.

Hill House a été conçue par le plus célèbre des architectes écossais du début du 20ème siècle, Charles Rennie Mackintosh.

Depuis quelques années, ce bâtiment présente la particularité d'être enfermé dans une « box », une sorte de coquille transparente qui la protège des intempéries. En effet, Mackintosh s'est avéré être un talentueux décorateur mais un piètre constructeur ! Cette visite est incontournable car il s'agit d'un joyau architectural, le maître d'ouvrage souhaitant une construction originale, sans brique, plâtre, poutre en bois, sans tuile rouge, contrairement au style qui prévaut dans l'ouest de l'Ecosse.

Avant/Après

Vous prendrez ensuite la route en direction du jardin de Geilstone.

Créé à la fin du 18ème siècle, le jardin de Geilston est divisé en trois zones principales : un jardin boisé avec un ruisseau qui le traverse, un jardin clos et un potager. Des couleurs vives, une succession de plantes et des légumes de saison font de ce lieu un jardin classique et un lieu vibrant. Geilston est typique des petites propriétés de campagne écossaises.

Ce jardin est connu pour son aménagement harmonieux entre nature et culture. On y trouve au centre le jardin datant de 1797, dominé par un séquoia géant de plus de 30 mètres de haut.

Retour à votre hôtel.

Nuit à l'hôtel Garfield House (ou similaire).

Jour 10 : mardi 21 juin 2022
Glasgow - Edimbourg

Après votre petit déjeuner, vous prendrez la route en direction d'Edimbourg, pour votre vol retour sur Genève.

Prix et Prestations

Prix par personne - abonné	**CHF**	**4'550.-**
Supplément non-abonné	**CHF**	**250.-**
Supplément chambre individuelle	**CHF**	**800.-**

Sur la base d'un petit groupe de 8 à 12 personnes maximum.

Prestations incluses

- Les vols en classe économique sur Easyjet Genève – Edimbourg – Genève, avec une pièce de bagage (ou compagnie équivalente)
- L'hébergement en chambre double dans les hôtels mentionnés (ou similaires)
- Les repas tels que mentionnés dans le jour par jour
  (B : petit déjeuner ; L : déjeuner ; D : dîner)
- Les services de Louis-Marie Blanchard en qualité de guide-conférencier francophone.
- Tous les transferts en bus privé
- Les droits d'entrée pour tous les sites et musées mentionnés
- L'adhésion au National Trust
- Une documentation de voyage

Non compris

- Les boissons
- Les repas du midi
  Note : les repas du midi seront pris dans les cafeterias des domaines visités et seront laissés libres, pour vous permettre de choisir votre plat.
- Les éventuels pourboires
- Les éventuels tests PCR ou antigéniques
- Le surplus de 3% en cas de paiement par carte de crédit (frais bancaires)
- L'assurance annulation & assistance obligatoire

CONDITIONS GENERALES

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CdV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat

Veuillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/tratra/travel.html) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 30% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Certaines destinations tel que l'Afrique, l'océan Indien, les régions Polaires et les Croisières ont des conditions particulières et nécessitent une garantie plus importante (40-50%). Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès d'CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, …). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.6 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part d'CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.7 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion. Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devrons vous facturer.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage. CDV est à même de vous en proposer une. L'assurance annulation & assistance n'est pas inclue dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, …) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, …) si après la conclusion du contrat des évènements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, des changements imprévus (logement, moyen de transport, excursions, ...) peuvent intervenir. Dans ce cas, CDV s'efforcera de trouver un remplacement équivalent. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans nos prestations.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 Lors du voyage, si une partie importante du voyage est annulée ou si vous refusez, pour des raisons majeures, les modifications de programme proposées pour pallier à cette suppression, CDV vous aidera à organiser votre rapatriement.

Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.7 Lors du voyage, si votre programme doit être modifié, transformé ou interrompu, pour des motifs impérieux (force majeure, guerre, épidémies, catastrophes naturelles, grèves…), CDV ne sera en aucun cas tenu pour responsable et vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement de notre part.

CDV fera tout son possible pour trouver une solution de remplacement équivalente, ceci sans garantie.

5.8 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage pour sauvegarder votre sécurité ou pour d'autres motifs impérieux (force majeure, guerre, épidémies, catastrophes naturelles, grèves…).

Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, …). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à tout remboursement.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage

Etzelstrasse 42

Case Postale

8038 Zurich

T +41 44 485 45 35
info@ombudsman-touristik.ch
www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité d'CDV

9.1 Nous nous engageons à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales. Nous vous indemniserons de la valeur des prestations convenues qui n'ont pas été exécutées ou si une prestation de remplacement de qualité équivalente n'a pas pu vous être offerte.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3. CDV n'assume aucune responsabilité envers vous :

- en cas de modifications de programme dues à des retards de vol, grèves, troubles sociaux, ou situation de guerre.

- lorsque l'exécution imparfaite du contrat est imputable à des manquements de votre part avant ou durant le voyage, à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat, à un cas de force majeure ou à un événement qu'CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvaient pas prévoir et/ou contre lesquels il ne pouvait rien.

Dans ce cas, toute obligation à dommages-intérêts d'CDV est exclue.

9.4. Lors de dommages aux personnes, décès, blessures corporelles, … imputables à la non-exécution ou à une exécution incomplète du contrat, notre responsabilité est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5. La responsabilité d'CDV est limitée au montant du prix du voyage au maximum pour les dommages matériels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence grave ou qu'il résulte d'un cas de force majeure.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des manifestations, à des programmes pouvant présenter des dangers (altitude, climat, passages difficiles, traversées de mers ou de rivières, ...) ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assument seules les risques.

9.7. Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur, argent, bijoux, équipements photo et vidéo, … Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre. Notre responsabilité ne peut être engagée en cas de vol, perte, dommage, ...

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).
A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.
La présente rédaction a été achevée en avril 2018

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'CDV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informerons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl
8 rue de Rive
CH-1204 Genève, Suisse
Email : **dpo@vanillatiger.ch**

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive

CH - 1204 Geneve